

le P. Paul le Jeune. Mais les Jésuites, dont la règle est de n'accepter l'épiscopat pour aucun des leurs, proposèrent François de Laval de Montigny, prêtre très vertueux, de haute naissance, et déjà élu évêque pour la Cochinchine, en 1651, alors qu'il n'avait que vingt-neuf ans, mais qui ne fut pas consacré pour cause de certaines oppositions. Les oppositions, aussi bien que les recommandations à dignité d'évêque ou de cardinal, sortaient de partout, à cette époque, et les plus mystérieuses étaient souvent les plus puissantes. « Sans faire partie de la compagnie de « Jésus, dit l'abbé Faillon, M. de Laval lui était très cordialement « attaché, et quoique naturellement rigide et austère, il suivait « volontiers les sentiments des religieux de cette Société. »

C'est, à n'en pas douter, ce qui fit prévaloir sa recommandation.

Louis XIV, qui ne s'était pas encore emparé définitivement de l'Etat et de la nation, n'ayant que quatorze ans à peine, se prit tout à coup, et cela vraisemblablement contre l'avis de son premier ministre, Mazarin, lequel favorisait M. de Queylus, d'un zèle impétueux pour la nomination de M. de Laval. Il fit intervenir ses ambassadeurs comme pour une grave affaire d'Etat, intéressa tout le Sacré Collège, écrivit des lettres autographes à six cardinaux de Rome, et, naturellement, au Saint-Père lui-même. Nous avons encore la plupart de ces lettres. Il ne voulait rien moins que la création d'un siège épiscopal, d'un évêché, à Québec. Son zèle excessif l'égara. C'était un vicariat apostolique qu'il fallait demander. De plus, il présenta son protégé sous le titre de *Père François de Laval*. Cette singulière ignorance de l'homme qu'il recommandait et de la chose dont il s'agissait, fut, comme nous l'avons vu précédemment, la cause du premier retard.

Ces difficultés et d'autres encore furent bientôt écartées.

Cependant il est une condition sur laquelle le roi de France insistait, c'est que le nouvel élu fût un évêque bel et bien muni d'un évêché, et non pas un évêque *in partibus*. De son côté, la Propagande, considérant qu'il s'agissait de la création du premier siège épiscopal de l'Amérique du Nord, était du même avis. Elle penchait même pour la création d'une église métropolitaine, à Québec, sous le titre d'archevêché de Saint-Louis, et adressa, à ce sujet, un long mémoire à Alexandre VII.

Mais avant tout on ne voulait point, de part ni d'autre, de vicaire apostolique ou d'évêque révocable, parce que cela ne suffisait pas aux besoins spirituels de la colonie, et ne présentait pas un caractère de stabilité suffisante.

Alexandre VII, ayant sous les yeux une lettre collective des évêques de France, qui se plaignaient de ce que nombre de per-